RAPPORT ANNUEL 1986/1987

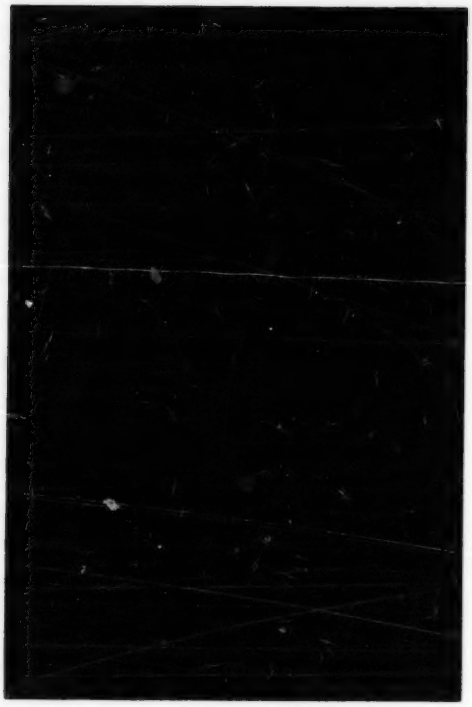

SOQUIP

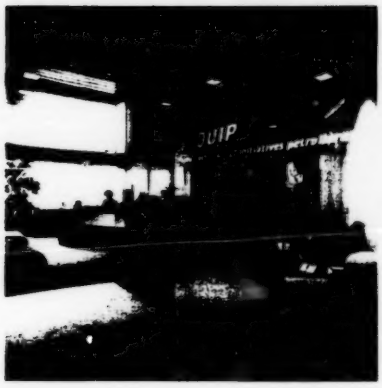

Depuis sa création en 1969, SOQUIP s'est continuellement adaptée aux besoins énergétiques du Québec. D'abord entreprise d'exploration pétrolière au moment où cette forme d'énergie répondait à près de 75 pour cent des besoins de consommation d'énergie au Québec, SOQUIP est aujourd'hui une société diversifiée dans le secteur névralgique des hydrocarbures.

Ses activités comprennent l'exploration et la production pétrolières et gazières, l'approvisionnement énergétique du Québec, la distribution du gaz naturel, ainsi que la recherche et le développement de projets énergétiques. Cette diversification assure le développement constant de son expertise dans le secteur des hydrocarbures et sert son objectif de rentabilité.

La compétence des professionnels de SOQUIP en amont et en aval du secteur des hydrocarbures est mise à contribution au Canada et à l'étranger.

Dans l'ensemble de ses activités, SOQUIP, société dont le gouvernement du Québec est l'unique actionnaire, complète et appuie l'entreprise privée avec qui elle œuvre au rayonnement et au développement économique dans le meilleur intérêt de la collectivité.

Points saillants	1
Rapport du Président	2
Participations financières	4
L'énergie pétrolière et gazière au Québec	5
SOQUIP Alberta Inc.	8
Revue financière	13
Rétrospective quinquennale	21
SOQUIP Atlantique Inc.	22
Division du Gaz porté	23
Noverco Inc.	24
Autres activités	26
Administration et Affaires publiques	29
Conseil d'administration et direction	30

	1986-1987 (000 $)
Revenus totaux	50 767
Bénéfice net	1 628
Fonds générés par les opérations	11 494
Avoir de l'actionnaire	171 693
Total de l'actif	360 250
gaz naturel (millions de m^3)	416
pétrole et liquides associés au gaz naturel (milliers de m^3)	124
gaz naturel (millions de m^3)	5 766
pétrole et liquides associés au gaz naturel (milliers de m^3)	1 405

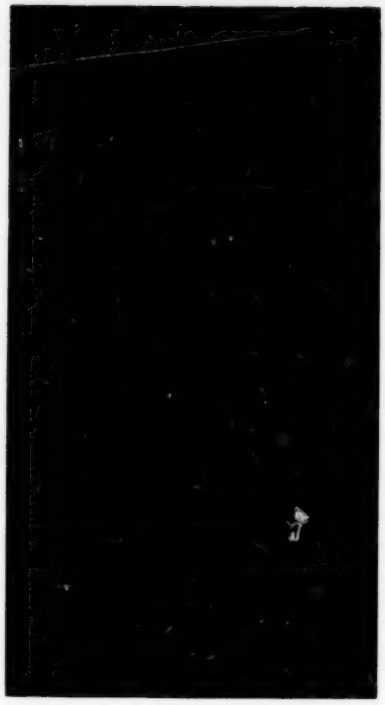

Secteur-clé de l'activité économique au Québec, l'énergie pétrolière et gazière contribue à satisfaire près de soixante pour cent de ses besoins énergétiques. La présence des hydrocarbures est déterminante dans le secteur des transports et essentielle dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel.

Demain, la société québécoise voudra encore s'assurer d'approvisionnements sûrs, de sources canadienne et étrangère, susceptibles de contribuer à sa croissance et capable d'alimenter son complexe industriel, son industrie pétrochimique et l'ensemble des consommateurs.

Sur la route de la satisfaction des besoins énergétiques œuvre déjà un groupe actif tourné vers la réalisation de nouveaux défis dans le domaine des hydrocarbures.

Ce thème, traité symboliquement en page couverture, illustre bien la détermination de cette équipe.

SOQUIP, une équipe de professionnels en gestion des hydrocarbures qui met toute son énergie à servir l'industrie et les consommateurs.

Du cours de l'année 1986, l'industrie pétrolière canadienne a traversé une période exceptionnellement difficile, marquée par l'effrondement des prix des hydrocarbures.

Les prix mondiaux du pétrole brut sont tombés à des niveaux jamais vus depuis 10 ans. La déréglementation canadienne des prix du pétrole en 1985, celle du marché du gaz naturel le 1er novembre 1986 et sa situation de surplus ont contribué à la baisse des prix du gaz naturel et à une diminution importante des revenus des producteurs canadiens.

Bien que les hausses modestes de prix enregistrées au cours des derniers mois aient été encourageantes pour l'industrie, les prix sont demeurés instables.

Évidemment, les résultats financiers de SOQUIP sont intimement liés aux prix de l'énergie et notre Société n'a pas échappé aux difficultés de l'industrie pétrolière.

Malgré cette conjoncture, les résultats financiers de SOQUIP ont été satisfaisants. En effet, même si la santé financière de notre filiale SOQUIP Alberta Inc. a particulièrement subi le contrecoup de pareils reculs de prix, les activités suffisamment diversifiées de SOQUIP ont permis de maintenir les résultats consolidés à un niveau acceptable quoiqu'inférieurs à l'exercice précédent.

Le bénéfice net s'établit à 1,6 million de dollars en 1986-1987. Les revenus totaux ont été de 50,8 millions de dollars comparativement à 64,9 millions de dollars en 1985-1986 suite surtout à la performance plus faible, cette année, de SOQUIP Alberta.

Au cours de l'année, SOQUIP a injecté des fonds additionnels dans SOQUIP Alberta de manière à ce qu'elle puisse disposer des sommes nécessaires au financement de son programme de développement et à la réduction de sa dette à long terme. Une partie de ces fonds provenait d'une contribution de l'actionnaire au capital-actions de la Société.

La participation de SOQUIP au sein de Noverco, en tenant compte de l'émission de nouvelles actions de cette compagnie l'automne dernier, a permis de générer des revenus de plus de 14 millions de dollars, dont près de 5,8 millions de dollars ont été versés en dividendes. Les changements importants à l'actionnariat de Noverco ont permis à la Société de travailler conjointement avec des intérêts de secteur privé au développement de Noverco.

L'exploitation du gisement de Saint-Flavien et les opérations de la division du Gaz porté ont continué de contribuer de façon significative à la rentabilité de la Société.

En raison de la nécessité de maintenir un niveau acceptable de rentabilité et de s'ajuster à la nouvelle conjoncture, nous avons dû, au cours des deux dernières années, prendre des décisions difficiles et insister particulièrement sur la réduction des dépenses administratives. Le programme de rationalisation, amorcé en 1985-1986 a été complété au cours de l'année. Grâce au dévouement et à la compréhension de notre personnel, il a été possible de comprimer davantage les coûts et d'augmenter la productivité.

La Société a poursuivi ses efforts cette année afin de doter le Québec et les régions avoisinantes d'un système permanent d'approvisionnement en liquides de gaz naturel.

La réalisation de ce projet, auquel sont associés avec nous Noverco, Alberta Natural Gas et le Groupe SNC au sein du consortium SOLIGAZ, contribuera, entre autres, au développement du centre pétrochimique de Montréal.

Les évaluations techniques, notamment en ce qui concerne la transformation de l'oléoduc de la société Pipe Line Interprovincial Limitée, sont complétées. Il reste maintenant à obtenir les différentes autorisations gouvernementales. L'ensemble du processus devant conduire à la réalisation du projet s'est avéré plus long que prévu, mais SOQUIP demeure confiante de le voir se réaliser.

Au niveau international, SOQUIP a signé une entente de consultation avec une société sénégalaise dans le domaine de l'exploration pétrolière. D'autre part, l'entente entre SOQUIP et Petro-Canada concernant le projet d'assistance technique au Maroc s'est poursuivie. La reconnaissance internationale et le rayonnement du savoir-faire de la Société constituent pour l'ensemble de notre équipe un motif légitime de fierté.

Le plan de développement que déposera sous peu notre Société pose les jalons qui devront orienter son développement au cours des prochaines années.

SOQUIP continuera d'assurer une présence stratégique dans le secteur des hydrocarbures afin de servir les intérêts énergétiques et économiques du Québec.

La Société est déterminée à réaliser, conjointement avec l'entreprise privée, des projets financièrement viables et avantageux tout en facilitant l'approvisionnement énergétique du Québec dans les meilleures conditions possibles pour les consommateurs.

À cet égard, SOQUIP vise notamment s'associer à des intérêts privés dans le développement de ses affaires dans l'Ouest canadien.

Après une deuxième année à la Direction de SOQUIP, je remercie les membres du Conseil d'administration et le personnel de la Société pour leur appui qui se manifeste dans toutes les sphères de notre action.

L'énergie déployée par l'ensemble de cette équipe, peu nombreuse mais compétente et dynamique, permet d'entreprendre une nouvelle année financière pleine de promesses et d'envisager l'avenir avec optimisme.

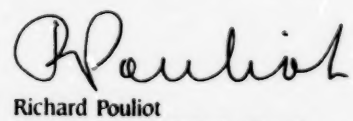

Richard Pouliot
Président et chef de la direction

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES
(au 31 mars 1987)

SOQUIP
100 %

SOQUIP
Alberta
99 %

SOQUIP
1 %

SOQUIP
100 %

Exploration
SOQUIP
100 %

SOQUIP
Atlantique
33 1/3 %

Denison Mines
(Atlantic)
33 1/3 %

Encor Energy
Corporation Inc.
33 1/3 %

SOQUIP
15,4 %

SOQUIP
50 %

Alberta
Natural Gas
20 %

Noverco
20 %

Le Groupe
SNC
10 %

(1) Consortium

Les industries de l'énergie constituent un formidable levier économique. Secteur important de l'économie québécoise, elles créent directement près de 50 000 emplois et contribuent de façon indirecte au maintien de milliers d'autres. De plus, par leurs investissements et par les services qu'elles rendent, elles soutiennent l'activité de plusieurs autres secteurs de l'économie.

Le pétrole a contribué directement à plus de 29 000 emplois en 1985; la distribution des produits pétroliers représente à elle seule 26 000 emplois.

À titre de comparaison, la contribution de l'énergie électrique, grande consommatrice de capital, est d'environ 18 000 emplois et celle du charbon, fort peu présent au Québec, quelques centaines.

Le gaz naturel, plus modeste, mais en développement, a tout de même soutenu 1 700 emplois. La présence accrue de cette énergie au Québec favorise de plus la concurrence entre les différentes formes d'énergie au bénéfice des consommateurs.

La part de différentes formes d'énergie dans le bilan énergétique du Québec en 1986 a peu varié par rapport à 1985. Le pétrole est passé de 45 à 44 pour cent, le gaz naturel, après une progression importante au cours des dernières années, a maintenu sa part à environ 15% en 1986. L'énergie électrique a progressé de 39 à 40 pour cent, alors que le charbon, utilisé essentiellement dans l'industrie, a connu une légère hausse, passant de 1,2 à 1,5 pour cent.

Vers 1990, il est prévu que l'énergie pétrolière et l'énergie électrique représenteront environ 40 pour cent chacune du bilan énergétique alors que la part du gaz naturel pourrait atteindre 18 ou 19 pour cent.

Consommation par formes d'énergie (1)

	Pétrole	Électricité	Gaz naturel	Charbon
1971	74,0%	19,0%	5,0%	2,0%
1974	70,5%	21,8%	6,0%	1,7%
1978	65,3%	25,9%	7,1%	1,7%
1983	53,2%	33,9%	11,6%	1,3%
1985	44,3%	39 2%	15,3%	1,2%
1986*	43,9%	39,8%	14,8%	1,5%
1990**	41,0%	39,0%	18,8%	1,2%

(1) Ne tient pas compte des énergies non-conventionnelles.
(*) Préliminaire
(**) Prospective
Sources: Ministère de l'Énergie et des Ressources, notamment l'Énergie au Québec – 1985 et SOQUIP

Trois types d'hydrocarbures sont actuellement considérés dans l'approvisionnement énergétique.

***Le pétrole**, première forme d'hydrocarbure, comprend le pétrole brut, l'essence, l'essence d'aviation, le carburéacteur, le kérosène, le carburant diesel, le mazout léger, le mazout lourd, le coke de pétrole, le gaz de pétrole liquéfié et le gaz de distillation.*

***Le gaz naturel**, d'utilisation plus récente au Québec, sert comme matière première et aussi comme source d'énergie.*

***Les liquides de gaz naturel** (LGN) produits par décantation du gaz naturel, constituent une partie essentielle de l'industrie de la pétrochimie, mais sont également utilisés dans la consommation courante d'énergie. On y retrouve l'éthane, le propane, les butanes et les pentanes plus. Le propane et le butane peuvent également être produits à partir du pétrole brut.*

Le Québec, parmi les sociétés les plus énergivores du monde, a consacré en 1985 plus de 12 milliards de dollars à son alimentation en énergie. Cette part représente près de 12 pour cent de la dépense intérieure brute. À eux seuls, les hydrocarbures représentent 62 pour cent du total.

Ainsi, les ménages québécois consacrent en moyenne 7 à 7,5 pour cent de leurs revenus à assurer les besoins en consommation énergétique.

Grand producteur d'électricité, le Québec, qui dispose actuellement d'environ 32 000 MW de puissance installée, devrait doubler sa production totale d'électricité pour consommation locale s'il aspirait à remplacer complètement les hydrocarbures. Compte tenu des aménagements possibles et prévisibles et du type d'utilisation actuelle des hydrocarbures, cela s'avère virtuellement impossible.

Dans l'avenir, les hydrocarbures constitueront donc un élément essentiel de notre consommation énergétique.

Le Québec doit importer la presque totalité de ses approvisionnements en gaz et en pétrole. L'Ouest canadien fournit au Québec l'essentiel de ses besoins en gaz naturel et, en 1986, environ 40 pour cent de ses besoins en pétrole. Le Mexique et le Vénézuéla représentent environ 12 pour cent des approvisionnements totaux alors qu'une dizaine d'autres pays se partagent le reste.

Par suite de l'Accord de l'Ouest intervenu le 28 mars 1985 et de l'Entente sur les marchés et le prix du gaz naturel signée le 31 octobre 1985, la déréglementation des marchés impose que le Québec et ses industries des hydrocarbures prennent les moyens nécessaires pour assurer leur approvisionnement tant de sources canadiennes qu'étrangères.

Au cours de 1986, le marché des hydrocarbures a évolué, comme au cours des trois dernières années, dans une structure de prix transformée et incertaine. Le contexte énergétique au Québec a dû s'adapter.

Le maintien du prix du pétrole à un bas niveau menace la disponibilité pour le Québec de pétrole brut léger canadien. En effet, le niveau de prix actuel décourage l'exploration pétrolière et l'exploitation des ressources non-conventionnelles. Ces nouvelles productions ne seront profitables que dans le cadre d'un raffermissement des prix.

Or, les ressources pétrolières conventionnelles canadiennes sont disponibles pour encore 10 ans et devront alors être remplacées. En plus d'avoir un effet restructurant sur le niveau des prix, cette situation est susceptible d'accroître la dépendance du Québec face au pétrole d'outre-mer.

Enfin, au moment où l'on insiste de plus en plus sur la qualité de l'environnement, le pétrole brut issu de certaines réserves non-conventionnelles est considéré comme un produit de moins bonne qualité.

Sur ce plan, les raffineries du Québec, plus flexibles et plus performantes que celles de l'Ontario par exemple, pourront offrir des produits d'excellente qualité et se positionner avec force sur le marché du raffinage. On voit là l'importance de maintenir la capacité de raffinage du Québec.

Au rythme actuel de production, le Canada dispose de réserves prouvées pour plus de 35 ans, sans compter ses immenses réserves potentielles. Dans un avenir prévisible, la consommation de gaz naturel au Québec continuera d'être alimentée par l'Ouest canadien.

En 1986, le marché du gaz naturel a été affecté par la baisse générale du prix des hydrocarbures de même que par la déréglementation découlant de l'Entente d'octobre 1985.

Dans un marché libre ouvrant la porte à l'exportation du gaz de l'Ouest vers les marchés étrangers et face à des réserves non disponibles dans l'immédiat, il devient primordial que le Québec négocie des contrats d'approvisionnement susceptibles de combler ses besoins à long terme.

En effet, la sensibilité du marché canadien du gaz naturel face à l'évolution du marché des États-Unis pourrait conduire à une hausse des prix de même qu'au rétrécissement de l'accessibilité aux réserves.

Par ailleurs, la Nouvelle-Angleterre représente le principal marché en expansion pour le gaz naturel aux États-Unis; cela risque d'affecter non seulement la demande de gaz naturel canadien, mais également l'utilisation des réseaux de transport au Canada d'ouest en est.

Au Québec, l'indisponibilité de liquides de gaz naturel (LGN) à un coût économique compétitif risque de mettre en danger l'ensemble des activités liées à la pétrochimie québécoise et prive le Québec de projets de développement pouvant s'inscrire dans cette filière.

L'industrie pétrochimique du Québec, qui utilise les LGN comme charge d'alimentation, est génératrice de plus de 20 000 emplois directs et indirects. Il paraît donc essentiel que cette industrie soit maintenue et alimentée adéquatement afin de poursuivre sa contribution au développement économique du Québec.

Devant la conjoncture et face aux défis que doit relever le Québec, comme la plupart des collectivités, dans ses approvisionnements énergétiques et dans son développement économique, la présence de SOQUIP dans la gestion des hydrocarbures apparaît de plus en plus stratégique.

Ainsi, au-delà de la rentabilité et de la saine gestion de ses activités, SOQUIP entend, en s'appuyant sur la participation d'autres investisseurs lorsque cela est possible, favoriser le développement économique du Québec et maintenir une expertise technique québécoise de qualité dans le secteur des hydrocarbures.

Jouissant d'une expertise unique au Québec, SOQUIP met toute son énergie à favoriser, ici et ailleurs, l'exploration, la production, l'approvisionnement et la distribution des hydrocarbures. Ainsi, la société québécoise pourra profiter d'approvisionnements sûrs dans les meilleures conditions économiques.

En participant à la promotion du gaz naturel au Québec et en provoquant ainsi une saine concurrence entre les diverses formes d'énergie, SOQUIP permet à l'ensemble des consommateurs d'avoir accès aux ressources énergétiques aux meilleurs coûts et facilite l'établissement de grands consommateurs de gaz naturel au Québec.

SOQUIP souhaite par ailleurs rendre accessibles à des coûts concurrentiels les charges d'approvisionnement de l'industrie pétrochimique québécoise par la concrétisation du projet SOLIGAZ et en participant avec l'industrie à la mise en place de projets complémentaires.

De plus, en partageant l'information et l'expertise qu'elle possède, SOQUIP espère voir se concrétiser par différents investisseurs des projets d'exploration et de réservoirs souterrains au Québec.

Enfin, en suivant l'évolution du fonctionnement des réseaux de transport gazier et pétrolier et à titre d'intervenant du monde des hydrocarbures, SOQUIP fait valoir, au besoin, les intérêts du Québec auprès de l'industrie.

L'énergie pétrolière et gazière constitue un secteur de base en économie. Il s'agit en outre d'un milieu hautement concentré où peu d'intervenants orientent le développement mondial. Cette forte tendance à l'oligopole rend la présence de SOQUIP extrêmement importante et nécessaire tant en amont qu'en aval de cette industrie.

Filiale à part entière de SOQUIP, SOQUIP Alberta Inc. œuvre en amont de l'industrie pétrolière et gazière.

En 1986-1987, cette filiale a continué avec succès ses activités d'exploration, principalement en Alberta. Compte tenu de la baisse des revenus attribuables à la chute radicale des prix du pétrole en 1986 et à la diminution de la demande et du prix du gaz naturel, l'exploration a été moins active en 1986-1987 qu'au cours de l'année financière précédente. Il a toutefois été possible de remplacer les réserves mises en production, maintenant ainsi le niveau d'actifs.

SOQUIP Alberta a profité de la baisse générale des prix du secteur foncier pour acquérir, cette année, de nouveaux terrains d'exploration à des coûts raisonnables. Ces acquisitions lui permettront, éventuellement, d'augmenter ses réserves par des programmes d'exploration sur ses propres terrains.

Les revenus bruts provenant de la vente d'hydrocarbures ont été de 42,3 millions, une baisse de 20 pour cent sur l'année précédente. Les revenus attribuables au gaz naturel ont quant à eux diminué de 37,6 millions de dollars en 1985-1986 à 29,7 millions de dollars en 1986-1987 et ce, en dépit de l'augmentation de la production.

L'augmentation des surplus mondiaux et la concurrence d'autres sources d'énergie font de la commercialisation du pétrole brut, du gaz naturel et des liquides de gaz naturel un défi de taille pour l'industrie canadienne des hydrocarbures.

Afin de faire face à cette situation, un regroupement de producteurs de taille moyenne, dont fait partie SOQUIP Alberta, ont formé deux consortiums pour assurer une meilleure mise en marché de leurs produits, Canpet Marketing Ltd. et Methon Gas Marketing Ltd.

Au cours de la prochaine année, SOQUIP Alberta prévoit accroître davantage sa production de gaz naturel. On prévoit toutefois une diminution des prix nets aux producteurs par rapport aux prix en vigueur avant la déréglementation.

Les prix mondiaux du pétrole semblent pour leur part vouloir se stabiliser autour de 18 $ US le baril. Si ce prix se maintient, ou augmente, cela annoncera la fin de la chute du prix du gaz naturel en compétition avec le mazout. Par contre, la pression exercée sur le secteur du gaz naturel par les surplus de l'Ouest canadien demeurera un facteur non négligeable sur le marché des hydrocarbures.

Afin d'ajuster les travaux de l'entreprise aux conditions du marché, les efforts en exploration ont été réduits en 1986-1987. Comparativement à l'année financière précédente, 12 puits de moins ont été forés.

Par contre, au chapitre de l'exploration et de la gestion du domaine minier, SOQUIP Alberta a poursuivi avec énergie son programme d'évaluation et d'achat sélectionné de terrains.

Cette année, le programme a permis l'acquisition de 1 525 km de données géophysiques permettant à SOQUIP Alberta de mieux évaluer ses propriétés et de définir ses projets d'exploration. SOQUIP Alberta a de plus acquis 35 140 hectares bruts représentant 21 374 hectares nets; soit une augmentation de 100 pour cent par rapport à 1985-1986. Les acquisitions sont concentrées dans le sud et le centre de l'Alberta.

Au 31 mars 1987, le domaine minier de SOQUIP Alberta totalise 410 620 hectares bruts ou 131 130 hectares nets.

	Hectares (acres)	
Localisation	Brut[1]	Net[2]
Alberta	380 115 (938 885)	120 147 (296 760)
Colombie-Britannique	24 866 (61 419)	9 417 (23 256)
Saskatchewan	2 721 (6 721)	1 272 (3 142)
Manitoba	64 (158)	9 (22)
Territoires du Nord-Ouest	2 853 (7 047)	285 (704)
	410 620 (1 014 230)	131 130 (323 885)

(1) nombre total d'hectares dans lesquels SOQUIP Alberta a une part

(2) part de SOQUIP après déduction des intérêts des associés

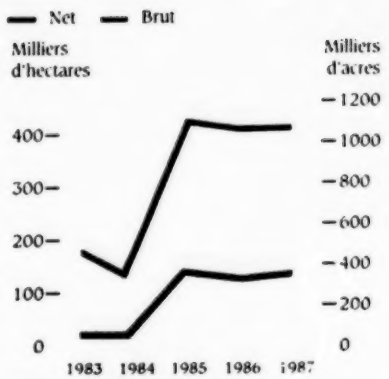

Le domaine minier antérieur à 1985 était constitué principalement d'intérêts détenus par le biais d'ententes d'exploration et des fonds de SOQUIP.

La déréglementation des marchés et des prix du gaz naturel, accompagnée de la baisse du prix du pétrole brut en 1986-1987, a eu un effet dévastateur sur le prix et sur le volume des ventes de l'industrie gazière.

Alors que les ventes totales de gaz naturel canadien baissaient de plus de 10 pour cent par rapport à l'année précédente, la production de SOQUIP Alberta augmentait de 7 pour cent, représentant une production quotidienne moyenne de 1,1 million de mètres cubes.

Ce développement, rendu possible grâce aux efforts additionnels de SOQUIP Alberta en vue d'accroître l'exploitation des réserves de gaz naturel acquises lors de l'achat de Sundance Oil Company, a cependant été atténué par la piètre condition du marché. Des ententes pour la vente et le transport de gaz additionnel vers les marchés de l'Est canadien ont été signées et des programmes de développement ont été entrepris afin de mettre en production certaines réserves gazières.

La production de liquides de gaz naturel (LGN) a, quant à elle, connu une hausse remarquable de 21 pour cent sur l'année précédente; soit une production quotidienne de 233 mètres cubes (1 464 barils). Ce progrès s'explique par l'augmentation des ventes de gaz des régions de Hoadley et Brightview en Alberta.

La production du pétrole brut a connu une baisse de 6 pour cent par rapport à 1985-1986 pour s'établir à 107 mètres cubes (673 barils) par jour. Cette réduction est surtout attribuable à la productivité moindre des champs pétrolifères, notamment les champs de Wintering Hills qui représentent 64 pour cent de la production de la compagnie en 1986-1987.

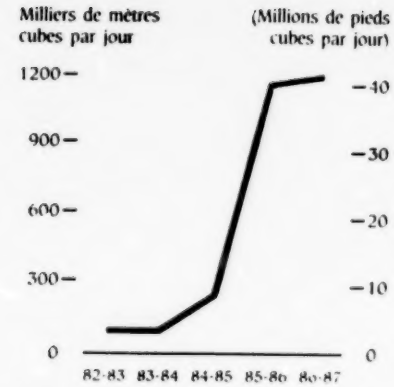

La production antérieure à 1985 est celle de SOQUIP – division ouest

La production de SOQUIP Alberta a continué d'être concentrée dans les régions de Hoadley et Wintering Hills. La production de ces deux champs et des régions avoisinantes a représenté 82 % du gaz, 64 % du pétrole et 95 % des liquides de gaz naturel produits en 1986-1987.

Les activités de forage en 1986-1987 ont permis de maintenir les réserves de SOQUIP Alberta. Cependant, par suite de nouvelles interprétations des données techniques et en s'appuyant sur les rendements passés, les réserves de certains champs ont été révisées à la baisse.

Le tableau qui suit fait état des réserves prouvées de pétrole brut, de gaz naturel et de liquides de gaz naturel détenues par SOQUIP Alberta et vérifiées par Sproule Associates Limited au 31 mars 1987. Il tient compte des ajustements apportés et établit l'état des réserves réelles avant les déductions de redevance.

Ces ajustements se soldent par une diminution de 500 millions de mètres cubes de réserves telles qu'évaluées l'an dernier.

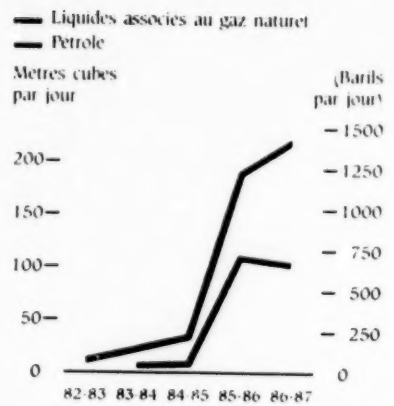

La production antérieure à 1985 est celle de SOQUIP – division ouest

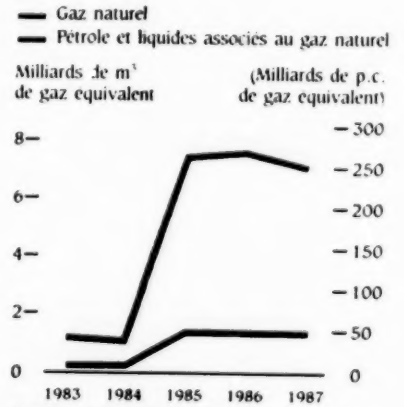

Années se terminant le 31 mars

Les réserves antérieures à 1985 sont celles de SOQUIP – division ouest.

	Gaz naturel	Liquides de gaz naturel	Pétrole
	Millions de m³ (milliards de p.c.)	Milliers de m³ (milliers de barils)	Milliers de m³ (milliers de barils)
Réserves au 31 mars 1986	6 074 (215,6)	902 (5 685)	486 (3 059)
Additions	459 (16,3)	42 (264)	25 (160)
Révisions	-483 -(17,1)	+111 +(689)	-122 -(768)
Production 1986-1987	402 (14,3)	85 (534)	39 (246)
Réserves au 31 mars 1987	5 648 (200,5)	970 (6 104)	350 (2 205)

Les deux principaux objectifs que s'était fixé SOQUIP Alberta dans le cadre de l'exploration et du développement en 1986-1987 ont été atteints. Les réserves ont été maintenues et la production s'est accrue de façon sensible par rapport à l'année financière précédente.

Ainsi en 1986-1987, SOQUIP Alberta a pris part au forage de trente-deux puits d'exploration et de développement, dont quatre puits de pétrole, quatorze puits de gaz et quatorze puits abandonnés. De plus la compagnie détenait des intérêts dans six puits forés sans frais.

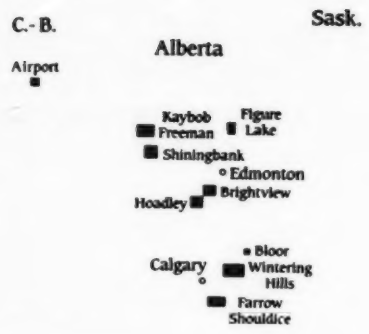

Les activités d'exploration de SOQUIP Alberta en 1986-1987 furent concentrées particulièrement dans les régions indiquées sur les cartes apparaissant à cette page. Une grande partie de ces forages ont eu lieu dans les régions de Brightview et de Wintering Hills.

Les activités dans la région de Brightview, située à environ 200 km au nord-ouest de Calgary, ont été intensives cette année.

C'est dans cette région que l'on retrouve la plus grande concentration des réserves gazières de l'entreprise. SOQUIP Alberta y a installé un poste de compression, les raccordements et le système de transport requis pour développer ces réserves.

Ces équipements ont été mis en opération le 1er novembre 1986 et ils ont permis à SOQUIP Alberta d'honorer ses contrats avec SOQUIP en permettant de maintenir les capacités de livraison.

Au cours de l'année financière qui s'amorce, la production de la région devrait constituer environ 10 pour cent de la production totale du gaz de SOQUIP Alberta.

La région de Wintering Hills, située à environ 95 km à l'est de Calgary, a fourni 22 pour cent de la production de gaz naturel et 64 pour cent de celle du pétrole de SOQUIP Alberta en 1986-1987.

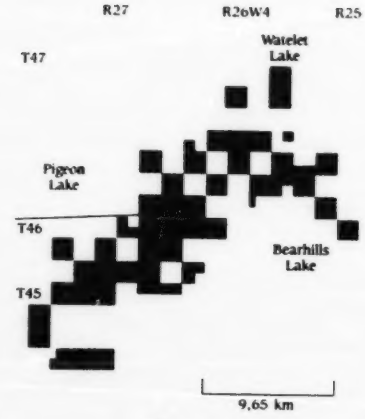

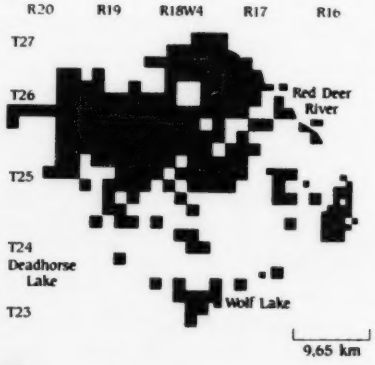

- Secteurs d'activités
- Zones d'intérêt
- Domaine minier de Soquip Alberta
- Acquisitions de terrains 1986-1987
- * Forages 1986-1987
- — Installation de pipelines 1986-1987
- Installation de compresseurs 1986-1987

En 1986-1987, SOQUIP Alberta a poursuivi son programme de développement afin de maintenir le niveau de production dans cette région. Ainsi, un puits de gaz a été foré, quatre autres ont été parachevés et sept ont été reliés entre eux afin de fournir les volumes correspondant aux engagements contractuels avec TransCanada PipeLines.

De plus, SOQUIP Alberta a acquis 50 pour cent des intérêts dans un cadastre de « cinq sections » de terrains à prospection situés dans cette région. On y a déjà foré deux puits et on prévoit en forer trois autres au cours de la prochaine année.

	Puits bruts	Puits nets
pétrole	4	3,3
gaz	14	8,9
abandonnés	20	8,7
Total	38	20,9

Incluant 6 puits forés sans frais

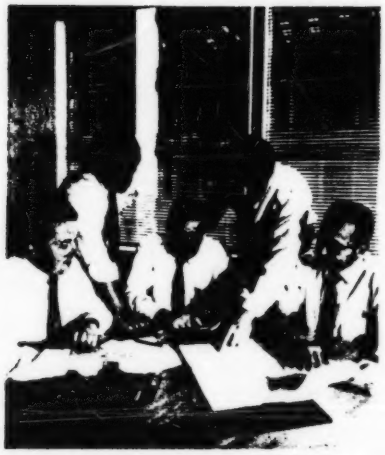

De gauche à droite: Henri Lefebvre, Rene Monjo, Lewis C. Cameron, John L. Fenniak et Bruno J. Todesco

Richard Pouliot
Président du conseil d'administration
Cap-Rouge (Québec)
Président et chef de la direction
SOQUIP

Lewis C. Cameron
Calgary (Alberta)
Président et chef de la direction
SOQUIP Alberta Inc.

Harry Booth
Calgary (Alberta)
Président du comité exécutif
Alberta Natural Gas Co. Ltd.

Gilles Blondeau
Montréal (Québec)
Président
Groupe Optimum Inc.

Jacques Goyer
Montréal (Québec)
Vice-président, Exploitation financière
Entraide Coopérants Inc.

Pierre Martin
Administrateur
Ville Mont-Royal (Québec)

Jacques Payan
Calgary (Alberta)
Président et chef de la direction
Corexcal Inc.

Clifford A. Rae
Calgary (Alberta)
Avocat
MacLeod Dixon

Arthur R. Smith
Calgary (Alberta)
Président
Lavalin Services Inc.

Robert L. Vachon
Outremont (Québec)
Président du conseil d'administration
Le Groupe Christie Ltée

Lewis C. Cameron
Président et chef de la direction

John L. Fenniak
Vice-président, Production

René Monjo
Vice-président, Exploration

Henri Lefebvre
Contrôleur

Bruno J. Todesco
Secrétaire de la compagnie

Abby Badwi
Directeur, Exploration

Douglas Brockway
Directeur, Production

Mike Colijn
Directeur, Domaine minier

Norm George
Directeur, Forages

Mario Larocque
Directeur, Commercialisation du gaz

Barry Meier
Directeur, Ingénierie

REVUE FINANCIÈRE

Les résultats de l'exercice terminé le 31 mars 1987 traduisent bien l'impact de l'évolution du prix des produits pétroliers. Alors que les volumes d'hydrocarbures vendus par SOQUIP et ses filiales augmentaient, ses revenus diminuaient de façon significative. Par ailleurs, les dépenses d'exploitation de la Société ont légèrement augmenté suivant ainsi en cela la croissance de la production. Il s'ensuit un bénéfice considérablement réduit par rapport à l'année dernière.

Dans l'ensemble, les principaux postes du bilan de la Société sont restés les mêmes. SOQUIP a toutefois essayé de mieux utiliser ses fonds disponibles en vue de réduire sa dette à long terme tout en maintenant la valeur de ses actifs. Cette démarche a été facilitée par une contribution de 10 millions de dollars de l'actionnaire au capital-actions de SOQUIP.

L'avoir de l'actionnaire reflète la radiation d'actifs effectuée l'année dernière au montant de 70,7 millions de dollars. Cette radiation, rétroactive au 31 mars 1981, concernait des propriétés pétrolifères et gazéifères détenues alors par SOQUIP et qui n'avaient pas de valeur commerciale. Rappelons qu'avant le 1er avril 1981, la Société était au stade de l'exploration et capitalisait l'ensemble de ses dépenses nettes.

Même si cette radiation n'était pas requise selon les normes comptables, la direction et le Conseil d'administration de SOQUIP considéraient qu'elle permettrait de représenter plus fidèlement la valeur réelle des actifs détenus par la Société. Comme le mentionne le Vérificateur, si cette radiation n'avait pas été faite l'an dernier, il aurait été nécessaire de procéder cette année à une réévaluation à la baisse des actifs de SOQUIP.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société québécoise d'initiatives pétrolières – SOQUIP au 31 mars 1987 ainsi que l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du déficit et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

Au 31 mars 1986, la Société a procédé à une radiation rétroactive des coûts d'acquisition et d'exploration de certaines propriétés pétrolifères et gazéifères. Cette radiation n'était pas requise selon la méthode de la capitalisation du coût entier adoptée par SOQUIP et son effet, entre autres sur les dépenses et les résultats de l'exercice terminé le 31 mars 1987, est indiqué à la note 3.

À mon avis, à l'exception des faits mentionnés ci-haut, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 28 juillet 1987
(le 13 août 1987 pour la note 15)

SOQUIP

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RÉSULTATS CONSOLIDÉS
de l'exercice terminé le 31 mars 1987 (en milliers de dollars)

	1987	1986
REVENUS		
Ventes de pétrole et de gaz naturel (note 11)	50 609	62 439
Moins : redevances	8 736	10 992
	41 873	51 447
Participation dans les résultats nets d'une compagnie satellite (note 5(a))	8 894	13 445
	50 767	64 892
DÉPENSES		
Pétrole et gaz naturel	13 359	12 574
Amortissement et épuisement	17 660	15 539
Frais généraux et d'administration	6 781	7 017
Frais financiers nets (note 12)	15 501	14 472
	53 301	49 602
(PERTE) BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LE REVENU ET POSTES SUIVANTS	(2 534)	15 290
Impôts sur le revenu reportés	(707)	–
(PERTE) BÉNÉFICE AVANT POSTES SUIVANTS	(3 241)	15 290
Quote-part du bénéfice résultant de l'émission de nouvelles actions à des tiers par Noverco Inc.	5 252	–
(Perte) profit sur aliénation de placement	(383)	1 000
Dévaluation d'un placement	–	(175)
	4 869	825
BÉNÉFICE NET	1 628	16 115

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
de l'exercice terminé le 31 mars 1987 (en milliers de dollars)

	1987	1986 (note 16)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Fonds générés par les opérations (note 13)	11 494	22 500
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	9 688	(9 151)
Fonds générés par les activités d'exploitation	21 182	13 349
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme – variation nette	(16 588)	4 020
Obligations découlant de contrats de location-acquisition – variation nette	(592)	(525)
Émission d'actions	10 000	–
Gain reporté sur change étranger	452	–
Fonds (absorbés) générés par les activités de financement	(6 728)	3 495
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Acquisitions de propriétés pétrolifères et gazéifères	(12 642)	(20 620)
Acquisitions d'immobilisations	(6 800)	(7 001)
Acquisitions de placements	(2 065)	(31 581)
Acquisitions d'autres actifs	(769)	(758)
Acquisition de Sundance Oil Company	–	(953)
Subventions en vertu de programmes d'encouragement pétrolier	2 080	8 259
Produit d'aliénation d'immobilisations	234	–
Produit d'aliénation de placement	–	34 020
Fonds absorbés par les activités d'investissements	(19 962)	(18 634)
DIMINUTION DES LIQUIDITÉS	(5 508)	(1 790)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	10 297	12 087
LIQUIDITÉS À LA FIN	4 789	10 297

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et les dépôts à terme moins l'emprunt bancaire présenté à court terme.

(L.R.Q., chapitre S-22)

BILAN CONSOLIDÉ

au 31 mars 1987 (en milliers de dollars)

SOQUIP

ACTIF

	1987	1986
À court terme		(note 16)
Encaisse et dépôts à terme	4 789	12 724
Débiteurs (note 4)	7 325	19 838
Subventions à recevoir en vertu de programmes d'encouragement pétrolier	1 409	2 694
Stock de matériel de forage – au coût	170	530
Frais payés d'avance	193	800
	13 886	36 586
Placements (note 5)	99 565	89 497
Propriétés pétrolifères et gazéifères (notes 3 et 6)	199 910	203 641
Immobilisations (note 7)	45 362	42 135
Autres actifs	1 527	758
	360 250	372 617

PASSIF

	1987	1986
À court terme		(note 16)
Emprunt bancaire	–	2 427
Créditeurs et frais courus	13 311	18 499
Versements échéant au cours du prochain exercice :		
Dette à long terme (note 8)	2 636	2 691
Avances sur contrats de vente de gaz	510	399
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 9)	667	592
	17 124	24 608
Dette à long terme (note 8)	163 139	179 672
Avances sur contrats de vente de gaz	5 136	5 606
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 9)	1 999	2 666
Gain reporté sur change étranger	452	–
Impôts sur le revenu reportés	707	–
	188 557	212 552
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 10)	213 900	203 900
Déficit	42 207	43 835
	171 693	160 065
	360 250	372 617

Engagements et éventualités (note 14)

POUR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Robert L. Vachon
Président du conseil

Richard Pouliot
Président et chef de la direction

SOQUIP

DÉFICIT CONSOLIDÉ

de l'exercice terminé le 31 mars 1987 (en milliers de dollars)

	1987	1986
Déficit au début	43 835	59 950
Bénéfice net de l'exercice	1 628	16 115
Déficit à la fin	**42 207**	**43 835**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1987

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), compagnie à fonds social constituée par loi spéciale en 1969, a pour objets, directement ou en participation, la recherche, la mise en valeur, la production, l'emmagasinage, le transport, l'achat, l'importation et la vente des hydrocarbures liquides ou gazeux. Depuis le 1er avril 1981, la Société doit avoir un objectif de rentabilité dans la réalisation de ses objets.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive :

- Exploration SOQUIP Inc. et sa filiale, SOQUIP Atlantique Inc. ;
- SOQUIP Alberta Inc. et sa filiale, Exploration SOQUIP Alberta Inc. ;
- Sundance Oil Company et sa filiale, Sundance Oil Colorado Inc. ;
- Sundance Oil Canada Ltd. ;
- Soligaz Inc. (agent administratif du consortium Soligaz).

Placements

La Société comptabilise ses placements à la valeur de consolidation lorsque sa participation dans les titres comportant droit de vote d'une compagnie émettrice lui permet d'exercer à l'égard de cette compagnie satellite une influence sensible sur les décisions financières et administratives.

Propriétés pétrolifères et gazéifères

La Société applique la méthode de la capitalisation du coût entier, avec, comme unique centre de coûts, le Canada.

Selon cette méthode, la Société impute à ses propriétés pétrolifères et gazéifères tous les coûts se rapportant à l'exploration et à la mise en valeur. Ces coûts comprennent les frais d'acquisition de concessions, les dépenses se rapportant aux travaux de géologie et de géophysique, les dépenses locatives des terrains inexploités et les frais de forage, de même que les frais généraux reliés à l'exploration et à la mise en valeur.

La Société capitalise les intérêts sur emprunts reliés à certains éléments d'actif au taux effectif d'intérêt sur sa dette à long terme. Ces éléments d'actif comprennent les terrains inexploités dont l'évaluation n'a pas été entreprise ou complétée, de même que les projets importants en cours de forage, de mise en valeur ou de construction.

Ces coûts sont identifiés à des projets dont l'évaluation est complétée ou à des projets en voie d'évaluation. Les coûts accumulés des projets dont l'évaluation est complétée sont amortis selon la méthode de l'épuisement proportionnel calculé selon les quantités produites par rapport aux estimations de réserves pétrolières et gazières prouvées.

Les propriétés pétrolifères et gazéifères relatives à l'ensemble des projets dont l'évaluation est complétée sont évaluées au moindre de la valeur amortie ou de la valeur de recouvrement des réserves prouvées de pétrole et de gaz.

Les coûts accumulés des projets en voie d'évaluation, comprenant des projets importants auxquels aucune réserve prouvée n'a encore été attribuée, sont exclus du calcul de l'épuisement jusqu'à ce que des réserves prouvées soient découvertes ou que le projet soit considéré abandonné.

Les subventions auxquelles la Société a droit en vertu de programmes d'encouragement du secteur pétrolier sont comptabilisées en réduction du coût des propriétés pétrolifères et gazéifères.

Les coûts d'acquisition et d'exploration de certaines propriétés pétrolifères et gazéifères déterminées par la direction de SOQUIP, comportant des frais encourus depuis le début des opérations jusqu'au 31 mars 1981 et qui n'ont pas donné lieu à la découverte de réserves d'hydrocarbures économiquement exploitables, ont été radiés le 31 mars 1986.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode du taux constant appliqué au solde dégressif aux taux annuels suivants :

Usines de traitement de gaz	5 %	Entrepôts et équipement	5 % à 20 %
Gazoduc	6 %	Matériel roulant	5 % à 30 %

Les améliorations locatives sont amorties proportionnellement à leur durée d'utilisation déterminée en fonction du bail.

Les subventions auxquelles la Société a droit en vertu de programmes d'encouragement du secteur pétrolier sont comptabilisées en réduction du coût des immobilisations.

Contrats de location-acquisition
Lorsqu'aux termes d'un bail, pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué sont à l'avantage ou à la charge de la Société, le coût du bien loué ainsi que la valeur actuelle de l'obligation qui en découle sont comptabilisés comme s'il s'agissait d'une acquisition d'actif et d'un emprunt. Les biens faisant ainsi l'objet d'un bail-acquisition sont amortis selon la même méthode que les autres immobilisations.

Activités en participation
La Société exerce fréquemment ses activités en participation. Les états financiers ne tiennent compte que de la quote-part de la Société.

Conversion de devises étrangères
Les postes des états financiers en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens en utilisant les cours suivants: l'actif et le passif à court terme de même que la dette à long terme, au cours de clôture; autres éléments d'actif et de passif, au cours pratique à la date d'acquisition ou de prise à charge; les revenus et les frais, au cours moyen de l'exercice, sauf pour l'épuisement et l'amortissement convertis au cours utilisé pour les éléments d'actif auxquels ils se rapportent. Les gains et les pertes résultant de la conversion de la dette à long terme sont amortis sur la durée résiduelle de la dette.

Impôts sur le revenu
La Société et certaines de ses filiales ne sont pas assujetties aux impôts sur le revenu. Les filiales assujetties aux impôts utilisent la méthode du report d'impôts pour tenir compte des écarts temporaires entre le revenu comptable et le revenu imposable.

Avances sur contrats de vente de gaz
La Société a reçu des avances en vertu de contrats de vente de gaz stipulant que l'acheteur a l'obligation de prendre livraison du gaz à une date fixe ou de payer immédiatement, la livraison étant reportée à plus tard. La Société est tenue, en vertu de ces contrats, de livrer au minimum 10% du gaz payé d'avance durant les cinq premiers mois de chaque année visée par un tel contrat. Ces livraisons ont débuté durant le mois de novembre 1984 et se poursuivront jusqu'au remboursement complet des avances. Les revenus sont reconnus au moment de la livraison.

3. RADIATION RÉTROACTIVE AU 31 MARS 1981 DES COÛTS DE CERTAINES PROPRIÉTÉS PÉTROLIFÈRES ET GAZÉIFÈRES

Le 31 mars 1986, SOQUIP a décidé de procéder à une radiation rétroactive au 31 mars 1981 des coûts d'acquisition et d'exploration de certaines propriétés pétrolifères et gazéifères.

Jusqu'au 1er avril 1981, SOQUIP était au stade de l'exploration; conséquemment toutes ses dépenses, moins les revenus divers, étaient capitalisées au poste Propriétés pétrolifères et gazéifères. À partir de l'exercice 1981-1982, SOQUIP a déterminé qu'elle était en exploitation. Pour l'établissement de la valeur de ses propriétés dans son bilan, SOQUIP suivait la méthode de capitalisation du coût entier. Cette méthode n'exige pas de radiation si la valeur de recouvrement des réserves prouvées de pétrole et de gaz excède le coût amorti des propriétés. Au 31 mars 1982, l'évaluation des réserves prouvées de pétrole et de gaz excédait le coût amorti des propriétés pétrolifères et gazéifères. Il en a été de même pour les exercices subséquents jusqu'au 31 mars 1986.

Toutefois, le 31 mars 1986, SOQUIP a jugé que la valeur des actifs portés à son bilan ne reflétait pas correctement la valeur économique des travaux d'exploration menés depuis sa création jusqu'au 31 mars 1981. C'est pourquoi la Société décidait, le 31 mars 1986, de radier de façon rétroactive au 31 mars 1981, un montant de 70 700 000 $ représentant le coût amorti d'acquisition et d'exploration qui a été comptabilisé depuis le début des opérations de SOQUIP jusqu'au 31 mars 1981, de certaines propriétés pétrolifères et gazéifères qui n'ont pas donné lieu à la découverte de réserves d'hydrocarbures économiquement exploitables.

Si la radiation du 31 mars 1986 n'avait pas été effectuée, les propriétés pétrolifères et gazéifères auraient alors subi au 31 mars 1987, une dévaluation de 35 241 000 $ représentant l'excédent du coût amorti des propriétés pétrolifères et gazéifères sur la valeur de recouvrement des réserves prouvées de pétrole et de gaz.

Cette radiation rétroactive a les effets suivants sur les états financiers consolidés:

	1987 (000 $)	1986 (000 $)
– Réduction du coût amorti des propriétés pétrolifères et gazéifères	29 154	67 787
– Réduction des bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	29 154	67 787
– Réduction des dépenses et augmentation du bénéfice net de l'exercice		
Épuisement	3 392	2 913
Dévaluation des propriétés pétrolifères et gazéifères au 31 mars	35 241	–
	38 633*	2 913

** Si cette radiation rétroactive n'avait pas été effectuée, les résultats de l'exercice terminé le 31 mars 1987 auraient reflété une perte nette de 37 005 000 $ plutôt qu'un bénéfice net de 1 628 000 $.*

4. DÉBITEURS

	1987 (000 $)	1986 (000 $)
Société en participation	29	3 599
Compagnies satellites	–	4 453
Autres	7 296	11 786
	7 325	19 838

SOQUIP

5. PLACEMENTS

	Participation % 1987	Participation % 1986	1987 (000 $)	1986 (000 $)
À la valeur de consolidation				
Noverco Inc. (1986 : Gaz Metropolitain, inc.) (a)				
8 000 000 actions ordinaires, (1986 : 8 000 000 actions ordinaires) sans valeur nominale (cours boursier 111 000 000 $; 1986 : 88 000 000 $)	15,43	20,01	84 614	76 227
Parex, société en nom collectif (b)	33,33	33,33	14 951	13 270
			99 565	89 497

(a) *La participation dans les résultats nets de Noverco Inc. au montant de 8 894 000 $ (1986 : 13 445 000 $) a été établie à partir d'états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 30 septembre 1986 et d'états financiers non vérifiés pour la période allant jusqu'au 31 mars 1987. Les dividendes encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 5 760 000 $ (1986 : 4 944 000 $). Le 16 juin 1986, SOQUIP a échangé ses actions ordinaires de Gaz Métropolitain, inc. pour un nombre équivalent d'actions de Noverco Inc.*

(b) *Cette société en nom collectif a été formée par une filiale en propriété exclusive de SOQUIP et deux autres partenaires dans le but de réaliser des activités d'exploration au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Les frais de gestion de 80 130 $ (1986 : 200 000 $) y afférents sont capitalisés au coût du placement. La récupération de la valeur du placement dépend du succès des activités futures de Parex qui est actuellement au stade de l'exploration.*

Selon l'entente de participation dans Parex, un changement dans le Programme d'encouragement du secteur pétrolier qui rend impossible l'obtention de subventions représentant environ 80 % des coûts d'exploration, permet aux partenaires de se retirer de celle-ci.

Les partenaires n'ont pas encore déterminé leurs intentions suite à l'abolition du programme à l'exception de certains projets dont les coûts seront éligibles jusqu'au 31 décembre 1987.

La quote-part de SOQUIP dans l'actif, le passif et l'avoir des associés de Parex est résumée ci-après :

	1987 (000 $)	1986 (000 $)
Actif	*14 230*	*13 978*
Passif	*54*	*1 397*
Avoir de SOQUIP	*14 176*	*12 581*

Les chiffres ci-dessus proviennent des états financiers non vérifiés de Parex au 31 mars 1987. Les derniers états financiers vérifiés de Parex couvrent l'exercice terminé le 31 décembre 1986.

6. PROPRIÉTÉS PÉTROLIFÈRES ET GAZÉIFÈRES

	1987 (000 $)	1986 (000 $)
Évaluation complétée – au coût moins radiation (note 3)	216 702	197 366
En voie d'évaluation	16 248	24 744
	232 950	222 110
Épuisement accumulé	33 040	18 469
	199 910	203 641

Des intérêts sur la dette à long terme de 1 011 000 $ (1986 : 1 996 000 $) et des frais généraux de 2 563 000 $ (1986 : 3 168 000 $) ont été capitalisés au cours de l'exercice au coût des propriétés.
Des subventions reçues durant l'exercice de divers programmes gouvernementaux au montant de 1 802 000 $ (1986 : 8 259 000 $) ont été déduites du coût des propriétés.
L'épuisement de l'exercice s'élève à 14 571 000 $ (1986 : 12 226 000 $).

7. IMMOBILISATIONS

	1987			1986
	Coût (000 $)	Amortissement accumulé (000 $)	Net (000 $)	Net (000 $)
Usines de traitement de gaz, équipement, matériel roulant, entrepôts et terrains	49 017	7 927	41 090	37 566
Gazoduc	1 172	257	915	973
Équipement et matériel roulant loués en vertu de contrats de location-acquisition	4 025	668	3 357	3 596
	54 214	8 852	45 362	42 135

L'amortissement de l'exercice est de 3 089 000 $ (1986 : 3 313 000 $). Des subventions reçues durant l'exercice de divers programmes gouvernementaux au montant de 278 000 $ ont été déduites du coût des immobilisations.

8. DETTE À LONG TERME

	1987 (000 $)	1986 (000 $)
SOQUIP		
Emprunts sans intérêt remboursables au rythme de la production de certaines réserves de gaz	144	236
Exploration SOQUIP Inc.		
Billet sans intérêt remboursable par tranches annuelles de 2 500 000 $ jusqu'en juin 1988, le solde échéant en juin 1989	7 677	10 177
SOQUIP Alberta Inc.		
Emprunt bancaire remboursable par versements trimestriels sur une période de six ans à compter du 1er avril 1988. Les remboursements seront établis en fonction du niveau d'emprunt et des fonds générés par l'actif donné en garantie. Ce montant comprend 6 060 956 $ US dont la conversion en dollars canadiens au 31 mars 1987 est de 7 912 579 $ (1986 : 6 048 000 $ US ; 8 442 000 $ CAN)	148 913*	149 937
Autres dettes	9 041	22 013
	157 954	171 950
	165 775	182 363
Versements échéant au cours du prochain exercice	2 636	2 691
	163 139	179 672

* *Conformément à une entente conclue avec une banque à charte canadienne, 91 000 000 $ portent intérêt aux taux des acceptations bancaires et 50 000 000 $ au taux de 10,93 %. Le solde de 7 913 000 $ porte intérêt au taux préférentiel américain majoré de 3/8 %. Au 31 mars 1987, le taux moyen pondéré de ces emprunts s'établit à 9,2 %.*

Les emprunts bancaires sont garantis par le nantissement de toutes les propriétés pétrolières et gazières productives et non productives de SOQUIP Alberta Inc., par la cession de ses comptes débiteurs et de l'ensemble de ses contrats de vente d'hydrocarbures.

9. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Les paiements minimaux exigibles sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

	(000 $)
1988	954
1989	954
1990	1 313
Total des paiements minimaux exigibles	3 221
Moins : Montant représentant les intérêts calculés au taux moyen de 12,12 %	555
Valeur actualisée	2 666
Moins : Versements échéant au cours du prochain exercice	667
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	1 999

10. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions de la Société est constitué d'actions d'une valeur nominale de 50 $ chacune détenues par le gouvernement du Québec.

	1987 (000 $)	1986 (000 $)
AUTORISÉ		
5 100 000 actions	255 000	255 000
ÉMIS ET VERSÉ		
4 278 000 actions (1986 : 4 078 000)	213 900	203 900

SOUSCRIPTIONS ADDITIONNELLES

En vertu de la Loi sur la Société québécoise d'initiatives pétrolières, il est prévu que le solde du capital-actions autorisé et non souscrit de 41 100 000 $ pourrait être versé au cours des prochains exercices.

11. VENTES DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL

Ce montant représente les ventes réalisées principalement à partir de réserves appartenant à la Société ou à ses filiales en propriété exclusive. Il ne comprend pas une somme de 22 351 391 $ (1986 : 24 493 000 $) correspondant aux ventes faites au prix coûtant par SOQUIP à titre d'agent intermédiaire en vertu de certains contrats d'approvisionnement.

SOQUIP

12. FRAIS FINANCIERS NETS

	1987 (000 $)	1986 (000 $)
Intérêts sur dette à long terme	17 723	17 692
Intérêts sur obligations découlant de contrats de location-acquisition	363	430
Revenus d'intérêts sur dépôts	(1 574)	(1 654)
	16 512	16 468
Intérêts capitalisés aux propriétés pétrolifères et gazéifères	1 011	1 996
	15 501	14 472

13. FONDS GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS

	1987 (000 $)	1986 (000 $)
Bénéfice net	1 628	16 115
Éléments ne modifiant pas les liquidités:		
Amortissement et épuisement	17 660	15 539
Participation dans les résultats nets des compagnies satellites, déduction faite des dividendes versés	(3 134)	(8 501)
Virement d'avances sur contrats de vente de gaz	(470)	172
Perte (profit) sur aliénation de placement	383	(1 000)
Gain sur aliénation d'immobilisations	(28)	–
Quote-part du bénéfice résultant de l'émission de nouvelles actions à des tiers par Noverco Inc.	(5 252)	–
Impôts sur le revenu reportés	707	–
Dévaluation d'un placement	–	175
Fonds générés par les opérations	11 494	22 500

14. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

(a) En vertu du contrat de société constituant Parex en septembre 1983, la filiale d'Exploration SOQUIP Inc. est, avec ses partenaires, conjointement et solidairement responsable des obligations de la Société Parex. La quote-part du montant d'investissement additionnel prévu dans ce contrat, net des subventions anticipées des programmes d'encouragement pétrolier, s'établit à environ 5 825 000 $. Suite à l'abolition du Programme d'encouragement du secteur pétrolier, les investissements additionnels prévus pourraient être substantiellement inférieurs à ce montant.

De plus, Parex s'est engagée envers Petro-Canada Inc. dans le forage de deux puits sur la côte est canadienne. Le montant total d'investissement prévu pour la filiale s'établit à environ 480 000 $.

Une action en justice de 544 000 $ a été intentée contre la Société relativement au paiement de sa quote-part des dépenses de forage d'un puits. Selon l'opinion des dirigeants de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de cette action. En conséquence, aucune provision n'a été inscrite aux états financiers consolidés concernant cette réclamation.

(b) Le 8 avril 1986, la Société s'est portée garante avec un de ses partenaires du paiement de certains frais à être encourus dans le cadre d'un projet de développement de marché. La quote-part de la Société dans cet engagement conditionnel s'élève au montant maximum de 890 000 $.

(c) En vertu des dispositions de régimes de retraite à prestations déterminées, la Société s'est engagée, sous certaines conditions, à combler tout déficit actuariel éventuel. Selon l'évaluation actuarielle effectuée en date du 31 décembre 1984, les régimes de retraite de la Société étaient entièrement capitalisés.

(d) En plus des engagements encourus dans le cours normal de ses affaires, la Société et l'une de ses filiales, à titre de commandités, sont responsables des obligations de deux sociétés en commandite.

(e) La Société est engagée d'après des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'au 31 août 1991 pour des espaces à bureaux pour un montant de 3 330 000 $. Ces baux comportent une option de renouvellement de cinq ans.

Les loyers minimaux des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	(000 $)		(000 $)
1988	1 075	1991	488
1989	1 077	1992	204
1990	486		

15. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 12 août 1987, Sceptre Resources Limited a convenu d'acheter les actifs de SOQUIP Alberta Inc. et Exploration SOQUIP Alberta Inc. en échange d'actions ordinaires de son capital-actions et de la prise en charge de dettes de SOQUIP Alberta Inc. Cette transaction en cours le 13 août 1987 est sujette à l'approbation d'organismes de réglementation et des actionnaires des parties en cause.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1986 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 1987.

Ventes d'hydrocarbures	**50 609**	62 439	24 316	5 244	4 138
Revenus totaux	**50 767**	64 892	30 065	10 752	7 768
Bénéfice net	**1 628**	16 115	8 882	4 675	3 117
Fonds générés par les opérations	**11 494**	22 500	10 466	3 490	2 375
Acquisitions de propriétés pétrolifères et gazéifères	**12 642**	20 620	179 726	41 220	30 978
Avoir de l'actionnaire	**171 693**	160 065	143 950	95 168	60 492
Total de l'actif	**360 250**	372 617	366 035	117 828	93 111
Production					
gaz naturel – millions de mètres cubes	**416,1**	392,6	90,7	35,7	31,9
(milliards de p.c.)	**(14,8)**	(13,9)	(3,2)	(1,26)	(1,13)
pétrole et liquides associés au gaz naturel mètres cubes	**123 955**	110 128	10 290	6 263	917
(barils)	**(779 677)**	(693 034)	(64 827)	(39 413)	(5 770)
Réserves prouvées					
gaz naturel – millions de mètres cubes	**5 766**	6 235	6 239,5	1 128,5	1 171,7
(milliards de p.c.)	**(203,5)**	(220,1)	(220,3)	(39,8)	(41,4)
pétrole et liquides associés au gaz naturel – milliers de mètres cubes	**1 405**	1 388,4	1 335,8	194,4	194,2
(milliers de barils)	**(8 851,5)**	(8 744)	(8415,4)	(1 223,3)	(1 221,1)
Domaine minier (**)					
brut – milliers d'hectares	**12 249**	13 507	26 366	39 029	45 323
(milliers d'acres)	**(30 610)**	(33 767)	(65 915)	(97 572)	(113 307)
net – milliers d'hectares	**319**	233	452,1	13 231	12 325
(milliers d'acres)	**(795)**	(582)	(1 130)	(33 077)	(30 812)
Chiffre d'affaires	**909 999**	929 774	824 184	706 593	548 748
Bénéfice net	**60 208**	67 206	36 402	30 255	17 483
Dividendes reçus par SOQUIP	**5 760**	4 944	3 733	3 307	2 408
Actif net	**591 014**	417 833	340 690	288 971	231 978
Part de l'actif net attribuable à SOQUIP	**99 565**	89 497	82 610	68 202	37 115

* *Certains chiffres des années antérieures ont été redressés pour les rendre comparables aux données de l'exercice clos le 31 mars 1987.*

** *inclut la Côte Atlantique*

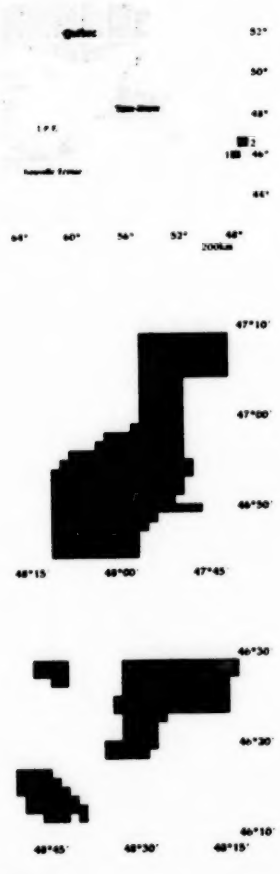

Domaine minier de PAREX

- Puits de pétrole (en suspens)
- Puits de pétrole (abandonné)
- Indice de pétrole (abandonné)
- Puits de gaz (abandonné)
- Puits de pétrole et de gaz (abandonné)
- Localisation

Depuis septembre 1983, SOQUIP Atlantique détient un intérêt de 33 1/3 pour cent dans PAREX, une société d'exploration pétrolière dont les activités sont concentrées au large de la Côte Atlantique du Canada.

Les activités d'exploration pétrolière de PAREX ont suivi la tendance à la baisse pour ce type d'activités en 1986-1987, suite notamment à la chute des prix et aux changements au programme d'encouragement du secteur pétrolier. Un seul forage d'exploration, Whiterose L-61, a été effectué durant l'année dans le cadre de l'entente avec Bow Valley Industries Ltd. Ce forage a permis de faire une importante découverte de gaz.

À la fin de l'exercice, le domaine minier de SOQUIP Atlantique dans PAREX s'élevait à 45 628 hectares bruts, entièrement situé dans la région des Grands Bancs au large des côtes de Terre-Neuve. Seul le domaine minier de PAREX offrant un potentiel certain en vue de l'exploitation a été conservé.

Dans le cadre de l'entente d'exploration conclue en novembre 1983 avec Petro-Canada, SOQUIP Atlantique détient les intérêts suivants dans quatre découvertes de pétrole: Terra Nova K-08 (1,67 %), Beothuk M-05 (1,67 %), Terra Nova K-07 (1,67 %) et Terra Nova I-97 (0,42 %).

Dans le cadre de l'entente d'amodiation conclue en mars 1984 avec Bow Valley Industries Ltd., SOQUIP Atlantique détient les intérêts suivants dans un puits de pétrole: South Tempest G-88 (1,17 %), et dans quatre puits de gaz: Whiterose N-22 et L-61 (3,13 %), Whiterose J-49 (3,125 %) et Trave E-87 (2,34 %).

SOQUIP a complété au cours de l'année, le contrat de service qu'elle détenait avec PAREX depuis 1983. Ce contrat couvrait l'interprétation des données géophysiques, géologiques et géochimiques.

Au mois de mars 1987, Petro-Canada annonçait qu'elle était sur le point de mettre en valeur le gisement de Terra Nova, au large de Terre-Neuve. Ce gisement a été découvert en 1984 au moment du forage du puits Terra Nova K-08. Cinq puits de délimitation ont été forés en 1984 et en 1985.

Au cours de l'été 1987, Petro-Canada et ses partenaires, dont SOQUIP Atlantique, entreprendront le forage de deux puits de délimitation. L'évaluation des résultats des essais et des études d'ingénierie préliminaires devraient par la suite permettre à Petro-Canada de proposer un plan de mise en valeur du gisement.

Selon les évaluations actuelles, le gisement de Terra Nova pourrait produire de façon commerciale entre onze et vingt millions de mètres cubes de pétrole brut, et ce, à partir de 1991.

u Canada, SOQUIP est l'une des seules entreprises impliquée dans la distribution du gaz naturel par semi-remorque.

Depuis maintenant sept ans le personnel de SOQUIP a développé une expertise reconnue dans l'installation et la gestion de postes de compression, de la distribution du gaz naturel par semi-remorque et de la mise en place de postes de détente aux points de livraison.

Ce système d'approvisionnement, unique au Québec, permet à des clients industriels, situés à l'extérieur du réseau de distribution par gazoduc, de bénéficier des avantages reliés à l'utilisation du gaz naturel et d'être ainsi plus concurrentiels dans leur domaine d'activités. Ces clients ont des profils d'utilisation des plus variés.

Au cours de l'année, les ventes de gaz naturel comprimé (9 532 791 m^3) ont été légèrement supérieures à celles de l'année précédente.

L'atteinte d'un tel résultat a supposé la signature de nouveaux clients et l'installation de nouvelles rampes de détente. La consommation de ces nouveaux clients a permis de remplacer les volumes consommés par des industries maintenant reliées au réseau gazier.

De nouvelles mesures de pression effectuées au cours des derniers mois ont confirmé les résultats des évaluations précédentes des réserves de gaz naturel. Ainsi, au 31 mars 1987, après une production cumulative de 62 030 226 m^3, les réserves du champ de Saint-Flavien étaient évaluées à 116 170 261 m^3.

À Saint-Élie d'Orford, l'addition d'un nouveau client a permis d'atteindre un niveau de ventes de 9 688 010 m^3 pour la période. Cette dernière année a été consacrée à l'amélioration des méthodes d'opération, plus spécifiquement à l'entretien des équipements de transport.

En 1987-1988, SOQUIP prévoit poursuivre le développement des affaires particulièrement dans la région de l'Estrie.

Afin de maximiser l'efficacité des opérations, les premiers systèmes de télémétrie devraient être installés à l'été 1987. Grâce à cette technologie, il sera possible de suivre, à partir des bureaux de Sainte-Foy, les opérations des postes de compression et des rampes de détente chez les clients.

Noverco Inc. est une société de gestion créée en juin 1986 suite à une réorganisation de la structure corporative de Gaz Métropolitain, inc. (GMi). L'entreprise a pour but d'investir, de financer et de gérer des entreprises d'envergure reliées principalement au domaine énergétique.

SOQUIP, actionnaire de GMi depuis 1981, et la presque totalité des détenteurs d'actions ordinaires de cette entreprise acceptaient lors de cette réorganisation d'échanger chacune de leurs actions contre une action de Noverco.

Au 31 mars 1987, SOQUIP détenait une participation de 15,45 pour cent dans le capital-actions de Noverco. Elle a convenu d'une entente avec d'autres actionnaires importants de Noverco afin d'établir leurs relations comme actionnaires de la compagnie. Ces autres parties à l'entente sont Le Groupe Canam-Manac et Unigesco, qui à cette date, détenaient conjointement une participation de 19,99 pour cent, et la Caisse de dépôt et placement du Québec, actionnaire à 15,67 pour cent de Noverco.

Les principales filiales et compagnies associées de Noverco sont: Gaz Métropolitain, inc., le principal distributeur gazier au Québec, Métro Gaz Marketing inc., dont le siège social est à Calgary et Energy Future Limited Partnership, société en commandite qui possède la totalité des actions ordinaires de Northern New England Gas Corporation, la maison mère de Vermont Gas Systems.

Gaz Métropolitain, la principale filiale de Noverco, est le distributeur majeur de gaz naturel au Québec, desservant environ 169 000 clients résidentiels, commerciaux et industriels répartis dans 161 municipalités à l'intérieur de son territoire.

Au cours de la dernière année, Gaz Métropolitain a complété l'intégration des activités de compagnies acquises en 1985: Gaz Inter-Cité Québec, Gaz Provincial du Nord de Québec et Champion Pipe Line.

Le réseau de distribution de Gaz Métropolitain s'était en effet considérablement élargi lorsque, le 7 mai 1985, SOQUIP et les autres actionnaires de Gaz Inter-Cité Québec lui vendaient toutes les actions qu'ils possédaient dans ce distributeur opérant dans l'Est du Québec.

SOQUIP, qui détenait alors un intérêt à 49% dans Gaz Inter-Cité Québec, voulait ainsi permettre à Gaz Métropolitain de devenir une entreprise québécoise encore plus influente dans le secteur énergétique.

En avril 1986, Gaz Métropolitain se joignait à SOQUIP pour former le consortium SOLIGAZ, créé en vue d'approvisionner les marchés du Québec et des régions avoisinantes en liquides de gaz naturel. L'entreprise détient une participation de 20% dans ce consortium.

Par ailleurs, en septembre 1986, SOQUIP et CNG Fuel Systems convenaient de céder à Gaz Métropolitain les intérêts qu'elles détenaient

dans GNC Québec Ltée. Depuis cette date, Gaz Métropolitain s'occupe de promouvoir et de vendre le gaz naturel pour véhicules, de même que de maintenir et d'étendre le réseau des postes publics de ravitaillement de ce carburant.

Gaz Métropolitain obtient ses approvisionnements de base en gaz naturel auprès de quatre fournisseurs, dont SOQUIP, en vertu de contrats à long terme d'approvisionnement. La majorité de ces contrats expirent le 31 octobre 1995. Le coût total des achats de gaz représente en moyenne 80 % des dépenses du distributeur.

Compte tenu de la libéralisation des transactions gazières et de l'importance du coût du gaz dans les dépenses de Gaz Métropolitain, cette dernière a élargi sa présence dans le domaine des approvisionnements et identifié comme priorité le maintien de relations étroites avec les producteurs de l'Ouest canadien. Ceci a pour but d'assurer un approvisionnement sûr et à des conditions qui lui permettront de concurrencer adéquatement les autres formes d'énergie.

Le premier exercice financier complet de Noverco couvre la période du 1er octobre 1986 au 30 septembre 1987.

Le rapport du premier semestre terminé le 31 mars 1987 indique un bénéfice net de 72 466 000 $ ou 1,41 $ l'action, comparativement à 70 287 000 $ ou 1,77 $ l'action pour le semestre correspondant de 1986, alors que les résultats étaient ceux de Gaz Métropolitain.

L'augmentation du nombre d'actions ordinaires à la suite d'une émission à l'automne 1986, la baisse du taux de rendement accordé par la Régie de l'électricité et du gaz du Québec à Gaz Métropolitain et une baisse temporaire du bénéfice de cette dernière expliquent le recul du bénéfice par action.

Au cours du second trimestre, Noverco décidait de hausser le dividende trimestriel pour le porter, sur une base annuelle, à 0,76 $ l'action.

Jusqu'à maintenant, l'essentiel des activités de Noverco s'est déroulé dans les secteurs réglementés de sa principale filiale, Gaz Métropolitain. La direction de Noverco a indiqué vouloir également miser sur les secteurs non réglementés, reliés surtout à l'énergie, pour continuer sa croissance et parfaire sa mission.

En tant qu'actionnaire important de Noverco, SOQUIP entend continuer à apporter sa contribution active à l'atteinte des objectifs de développement et de rentabilité de l'entreprise.

Le consortium SOLIGAZ a été formé au mois d'avril 1986 dans le but de doter les marchés du Québec et des régions avoisinantes d'un système permanent d'approvisionnement en liquides de gaz naturel (LGN), via l'oléoduc de la société Pipeline Interprovincial Limitée (PIL).

Le consortium constitué pour mener à terme ce projet évalué à 250 millions de dollars regroupe SOQUIP (50 p. cent) qui s'intéresse activement à cette question depuis 1984, Alberta Natural Gas (20 p. cent), Noverco (20 p. cent) et le Groupe SNC (10 p. cent).

Une équipe multidisciplinaire, regroupant environ douze personnes émanant de ces entreprises, œuvre à la réalisation de ce projet sous la direction de monsieur Jean A. Guérin, vice-président, Développement chez SOQUIP.

Au cours des mois de décembre 1986, janvier et février 1987, le consortium SOLIGAZ a participé à des audiences de l'Office national de l'énergie (ONE) afin de défendre le principe de tarifs intégrés dans le coût du transport des LGN sur le prolongement de Montréal. Cette méthodologie tarifaire est d'une importance vitale pour la rentabilité du projet.

En août 1987, l'ONE approuvait d'une part l'intégration des coûts d'adaptation du prolongement directement reliés à la capacité de la ligne Sarnia-Montréal et d'autre part, il imposait une redevance distincte applicable aux LGN pour le service de transport sur le même tronçon.

Selon les évaluations de SOLIGAZ, l'offre en liquides de gaz naturel de l'Ouest canadien est largement suffisante pour assurer l'alimentation du réseau projeté pour les 20 prochaines années. De plus, les études de rentabilité permettent d'envisager des rendements attrayants.

Au cours de l'année financière 1986-1987, SOLIGAZ a complété une étude en trois phases portant principalement sur l'ingénierie, la mise en marché et les facilités d'approvisionnement en LGN de l'Ouest canadien.

Cette étude tient compte de l'importation d'outre-mer de LGN, de la réglementation ainsi que des aspects économiques, financiers et corporatifs du projet.

Les conclusions de SOLIGAZ démontrent que ce projet, en tenant compte des normes et règlements les plus sévères, est techniquement réalisable à un coût raisonnable. Ceci a été confirmé dans une analyse exécutée pour le compte de PIL par une compagnie spécialisée indépendante.

La disponibilité accrue de LGN à Montréal donnera l'opportunité aux différentes composantes du centre pétrochimique de Montréal de s'alimenter à des prix compétitifs. Cette disponibilité favorisera également la réalisation d'autres projets de développement industriel.

Ce projet nécessite la construction d'une usine de fractionnement dans l'est de Montréal pouvant traiter jusqu'à 5 200 mètres cubes de LGN (33 000 barils) par jour. Des aires de stockage devront également être aménagées à Edmonton, Superior (Wisconsin) et Sarnia.

De plus, des forages-tests effectués dans la région de Montréal afin d'évaluer la géologie des sols indiquent que des réservoirs pourraient y être aménagés à environ 122 mètres de profondeur. L'aménagement d'aires de stockage souterrain, plutôt que de surface, pourrait s'avérer plus rentable pour SOLIGAZ.

Compte tenu de l'importance stratégique de ce projet et de la nécessité d'assurer, pour des raisons de sécurité d'approvisionnement et de développement économique, l'accès au pétrole et aux LGN de l'Ouest, il va de soi que le fonctionnement du réseau de transport par oléoduc entre Sarnia et Montréal doit être maintenu et aménagé de façon à rendre également possible l'acheminement des liquides de gaz naturel.

Les travaux visant à établir le potentiel d'utilisation du champ gazier de Pointe-du-Lac pour le stockage souterrain de gaz naturel se sont poursuivis au cours de l'année. Ces travaux, reliés à la phase expérimentale du projet, avaient débuté en 1985.

Suite à une entente avec Gaz Métropolitain, cette entreprise agit à titre de maître d'œuvre des travaux de la phase expérimentale, en défraie les coûts et obtient ainsi une participation dans le projet.

En tant que distributeur gazier, Gaz Métropolitain y trouve son intérêt puisqu'elle deviendra gestionnaire et utilisatrice du réservoir.

Au cours de l'année, quatre forages ont été exécutés dont trois ont servi aux essais d'injection et de soutirage tandis que le dernier a été utilisé comme puits de contrôle. Un volume de près de 8,5 millions de mètres cubes de gaz a été injecté dans le réservoir souterrain durant l'automne 1986, pour procéder par la suite, pendant la période hivernale, au retrait de ce gaz et à sa distribution dans le réseau de Gaz Métropolitain.

Afin de bien informer la population locale du projet, SOQUIP et Gaz Métropolitain ont tenu quelques rencontres d'information avec les représentants de la municipalité. De plus, la population de Pointe-du-Lac a été invitée à visiter le site des travaux au mois de mars 1987.

À ce jour, le projet demeure à l'étape des analyses et des essais. En effet, la décision d'aller de l'avant sera prise lorsque tous les essais auront été complétés et que les résultats auront été analysés par SOQUIP, Gaz Métropolitain et leurs consultants externes.

La Société est sur le point de conclure une entente avec une société pétrolière internationale intéressée à procéder à une réévaluation géologique majeure du territoire des basses-terres du Saint-Laurent.

Suite à une entente entre les parties, SOQUIP mettra à la disposition de cette entreprise certaines données sismiques et d'autres informations pertinentes devant faciliter l'évaluation du potentiel pétrolier et gazier de cette région. Le personnel de SOQUIP pourrait collaborer à la réalisation de ce projet.

Cette entente s'inscrit dans le cadre général des activités d'information et de consultations régulières de SOQUIP auprès de personnes et d'entreprises intéressées à l'exploration pétrolière et gazière au Québec, ainsi que de son encouragement à l'application de nouveaux concepts géologiques.

Le programme d'assistance technique au Maroc, prévu à l'entente entre SOQUIP et Petro-Canada signée en septembre 1985, s'est poursuivi au cours de l'année.

Le personnel de SOQUIP en poste à Rabat a procédé, en collaboration avec l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières du Maroc (ONAREP), à l'évaluation de certains bassins marins et terrestres.

Un soutien technique a été fourni à l'intérieur d'un programme marocain d'acquisition sismique, dans le domaine des opérations et de forage, de même qu'au niveau du laboratoire de recherche de l'ONAREP.

De plus, tel que convenu à l'entente, l'équipe de spécialistes pétroliers de SOQUIP a été également affectée à la formation de techniciens marocains.

Enfin, les travaux d'interprétation du potentiel en hydrocarbures du Maroc et les recommandations présentées à l'ONAREP pourraient amener cette société à procéder à des forages sur terre et en mer en 1987 et 1988.

La durée de cette entente et la nature de la coopération et de l'assistance technique canadienne future au Maroc font présentement l'objet de discussions entre l'ONAREP, Petro-Canada et SOQUIP.

SOQUIP a conclu une entente de consultation de plus de 2 ans ayant débuté le 1er août 1986 avec la Société Sénégalaise de Recherche et d'Exploitation Pétrolière (SOSEREP). Cette société privée détient des permis de recherche d'hydrocarbures au Sénégal.

Dans le cadre de cette entente, SOQUIP fournit à SOSEREP l'assistance visant particulièrement la réalisation d'un programme d'exploration au Sénégal.

Des professionnels de SOQUIP sont en poste à Dakar depuis septembre 1986 et d'autres s'y ajouteront selon le plan de travail convenu.

Ce plan prévoit notamment que SOQUIP assistera SOSEREP dans la conception d'un relevé géophysique et dans la planification d'au moins un forage. SOQUIP s'impliquera également au niveau de l'évaluation des soumissions, du choix des contracteurs, de la supervision de ces travaux et dans l'analyse des résultats.

L'ensemble de ces activités devrait conduire à la réalisation et l'évaluation d'un premier forage au début de 1988.

hez SOQUIP, la qualité des ressources humaines constitue un gage de compétence et de productivité.

C'est dans cet esprit que la Société a renouvelé, jusqu'au 31 décembre 1989, la convention collective de travail de ses employés syndiqués. Les négociations se sont déroulées dans un climat positif et l'entente a été conclue rapidement, contribuant ainsi à maintenir l'excellent niveau de motivation des employés et à favoriser l'atteinte d'une productivité supérieure.

Au cours de l'année, SOQUIP a maintenu sa préoccupation envers le perfectionnement de son personnel. Cette formation, adaptée au besoin de la Société et répondant aux évaluations de rendement, s'est réalisée dans le respect des orientations de carrière de chacun des employés.

Par ailleurs, SOQUIP a complété en cours d'année le programme amorcé à la fin de l'exercice précédent visant la réduction de l'ensemble de ses dépenses administratives. La baisse substantielle des prix du pétrole en 1986 et la diminution des activités d'exploration de la Société ont imposé la prise de décisions difficiles dans la mise en application des efforts de rationalisation.

Ainsi, la réduction des effectifs de 45 pour cent depuis le début de 1986 a obligé l'équipe de SOQUIP à relever un défi de taille. Les employés ont accepté de reconsidérer et d'élargir leur champ d'activités respectif. Les dépenses locatives ont été considérablement réduites et l'emphase a été mise sur la vente de matériel et d'équipements en surplus d'inventaire.

Enfin, durant l'année, SOQUIP confirmait sa participation à l'organisation du 14e Congrès de la Conférence mondiale de l'énergie qui aura lieu au mois de septembre 1989 à Montréal. Environ 80 pays s'associeront à cet événement majeur et plus de 5 000 personnes oeuvrant dans le domaine de l'énergie y participeront.

Aujourd'hui, encore davantage qu'hier, le personnel de la Société, quoique peu nombreux, constitue une équipe dont les compétences dans le domaine des hydrocarbures sont variées, complémentaires et reconnues au Québec, au Canada et à l'étranger.

1

5

8

10

3

4

7

2

6

9

11

1 **Robert L. Vachon**
Président du conseil d'administration
Outremont (Québec)
Président du Conseil
Le Groupe Christie Ltée

2 **Richard Pouliot***
Cap-Rouge (Québec)
Président et chef de la direction
SOQUIP

3 **Antoine Ayoub***
Sillery (Québec)
Professeur titulaire
Université Laval
Directeur
Groupe de recherche en économie de l'énergie (GREEN)

4 **Gilles Blondeau**
Montréal (Québec)
Président
Groupe Optimum Inc.

5 **Jean Boisvert***
Trois-Rivières (Québec)
Gérant des Services métallurgiques
Société d'Aluminium Reynolds du Canada Limitée

6 **Jacques V. Goyer**
Montréal (Québec)
Vice-président, Exploitation financière
Entraide Coopérants Inc.

7 **Georges Lachapelle***
Saint-Lambert (Québec)
Président
Le Groupe Bau-Val

8 **Renaud Lapierre***
Lac Beauport (Québec)
Président
M.T.S.B. Inc.
Consultant en management technologique

9 **Jacqueline Lemieux Boutet***
Montréal (Québec)
Présidente
Jacqueline Boutet Inc.

10 **Jacques Paquin***
Sainte-Foy (Québec)
Président
Cogesfonds Inc.

11 **Hugh Robert Wynne-Edwards***
Montréal (Québec)
Vice-président, Recherche et Développement, et Directeur général des Services scientifiques
Alcan International Limitée

Robert L. Vachon
Richard Pouliot
Antoine Ayoub
Gilles Blondeau
Jacques Paquin
Hugh Robert Wynne-Edwards

Robert L. Vachon
Richard Pouliot
Jean Boisvert
Georges Lachapelle
Jacqueline Lemieux Boutet

Robert L. Vachon
Richard Pouliot
Jacques V. Goyer
Renaud Lapierre
Jacques Paquin

De gauche à droite: Jean A. Guérin, Yves Rheault, Richard Pouliot, Jacques Plante et Pierre Boivin

Richard Pouliot
Président et chef de la direction

Pierre Boivin
Vice-président, Administration et Affaires publiques

Jean A. Guérin
Vice-président, Développement

Jacques Plante*
Vice-président, Exploration-Production

Yves Rheault
Vice-président, Exploitation et Secrétaire de la Société

Pierre S. Boivin
Directeur, Affaires juridiques et Domaine minier

Jacques Charpentier
Directeur, Comptabilité

Pierre Houle
Directeur, Exploitation
Division du Gaz porté

André L'Écuyer
Directeur, Services financiers et Planification

Henri Lizotte
Directeur, Exploration-Production

*** Administrateur de SOQUIP Atlantique Inc. et d'Exploration SOQUIP Inc.**

SOQUIP, c'est une équipe peu nombreuse mais qui assure une présence active du Québec dans le domaine des hydrocarbures. Par ses activités en aval et en amont de cette industrie, la Société contribue à l'atteinte des objectifs économiques et énergétiques du Québec.

Le dépôt même de ce rapport annuel permet de mettre en exergue «l'énergie d'une équipe». Par ce thème, les employés seront invités, au cours de l'année qui vient, à persévérer dans la voie de la compétence et de la productivité.

SOQUIP, une alliée qui compte pour l'entreprise privée et les consommateurs d'énergie.

Siège social
1175, rue de Lavigerie
Case postale 10650
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P5
Téléphone (418) 651-9543
Télécopieur (418) 651-2292

SOQUIP Alberta Inc.
600, Selkirk House
555 – 4th Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 3E7
Téléphone (403) 298-3000
Télécopieur (403) 290-0852

SOQUIP Atlantique Inc.
1175, rue de Lavigerie
Case postale 10650
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P5
Téléphone (418) 651-9543
Télécopieur (418) 651-2292

Banque:
Banque Nationale du Canada

Conseillers juridiques:
Stein Monast Pratte & Marseille
Québec (Québec)
Macleod Dixon
Calgary (Alberta)

Vérificateurs:
SOQUIP
Le vérificateur général du Québec
SOQUIP Alberta Inc.
Sundance Oil Company
Coopers & Lybrand
Exploration SOQUIP Inc.
SOQUIP Atlantique Inc.
Price Waterhouse

Noverco Inc.
1170, rue Peel
Montréal (Québec)
H3B 4P2

PAREX
600, Selkirk House
555 – 4th Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 3E7

SOLIGAZ
425, boulevard de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G7

Publié par la Vice-présidence,
Administration et Affaires publiques
de SOQUIP

SOQUIP's Annual Report is published
in English and French.

English copies may be obtained
on written request:

SOQUIP
Administration and Public Affairs
Division
P.O. Box 10650
1175, rue de Lavigerie
Sainte-Foy, Québec
Canada G1V 4P5

Dépôt légal – 2e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-17636-7
ISSN 0714-5497